

# Le PNR en 7 questions

Quelle est la plus-value d'un PNR ?

Un PNR permet de mettre en œuvre des politiques que les collectivités ne peuvent porter seules à leur échelle, faute d'expertise, d'ingénierie et de moyens. Il permet de mieux coordonner leurs actions et de diffuser les bonnes pratiques.

## Un PNR apporte-t-il des contraintes réglementaires ?

Un PNR ne s'accompagne pas de contraintes réglementaires comme c'est le cas d'un Parc national ou d'une Réserve naturelle, sauf en matière de publicité extérieure. Sa charte n'est pas opposable aux tiers. Toutefois, les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec elle.

Les collectivités peuvent-elles continuer à mener leurs propres actions ?

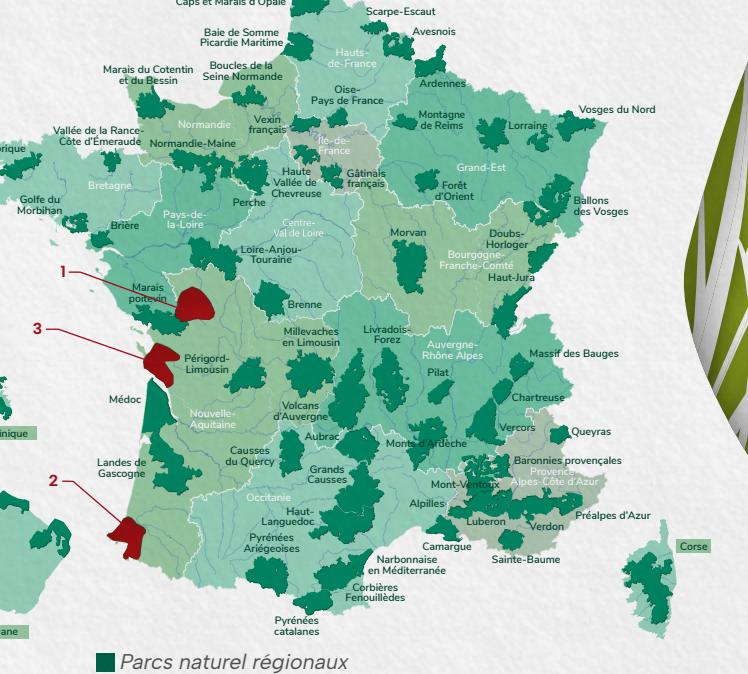
Oui. Les collectivités signataires devront s'engager à respecter la charte et mettre leurs actions en cohérence avec ce que fait le Parc, mais elles continueront à mener leurs politiques dans les domaines et les compétences qui leur sont propres.



Il existe 59 Parcs naturels régionaux en France,

Projet  
Parc  
naturel  
régional  
des marais du  
Gâtine charentais

- couvrant 19% du territoire français;
  - impliquant plus de 5.000 communes;
  - réunissant 4,4 millions d'habitants;
  - 5 en Nouvelle-Aquitaine et 3 en projets :  
Poitevine<sup>1</sup>, Montagne basque<sup>2</sup>, Marais du littoral charentais<sup>3</sup>



 parcs-naturels-regionaux.fr

**TACT :** 06 81 56 53 00  
t-pnr-maraislittorauxcharentais.fr



# COMPRENDRE LE PROJET DE Parc naturel régional des marais du littoral charentais



# Un parc naturel régional, c'est...

**Un territoire rural**  
habité, reconnu au  
niveau national pour sa  
forte valeur patrimoniale  
et paysagère, mais dont  
l'équilibre est fragile.

## Un projet de développement

**développement** économique, social et culturel qui tire avantage des richesses locales tout en veillant à leur préservation afin de promouvoir un mode de vie plus respectueux de l'environnement.

Un Parc naturel régional  
est créé à l'initiative de la Région  
par décret du Premier Ministre  
pour une durée de 15 ans renouvelables.

Il apporte sa contribution dans 5 domaines :

- la protection des patrimoines naturels, culturels et paysagers;
- l'aménagement du territoire;
- le développement économique, social et culturel;
- l'accueil, l'éducation et l'information du public;
- l'expérimentation.

**NÉO TERRA**



# S'engager pour vivre demain dans un Parc naturel régional

## Le périmètre

Le périmètre de préfiguration du futur Parc est centré sur les marais du nord de Rochefort, de la vallée de la Charente, de Brouage, de la Seudre et de la Presqu'île d'Arvert.

Il comprend aussi d'autres milieux naturels ou urbanisés qui entretiennent une relation avec les marais.

## Pour préserver et valoriser des marais d'exception

Environ 70 collectivités souhaitent créer un PNR afin de renforcer leurs actions en faveur des marais et mieux les coordonner dans le cadre d'un projet commun de développement durable.

Car les marais :

- sont une richesse inestimable pour la qualité de vie des habitants grâce à leurs paysages, leur biodiversité, leurs patrimoines et leurs activités économiques;
- contribuent à la bonne qualité de l'eau pour l'ostéiculture, l'élevage, le tourisme, la chasse, la pêche lorsqu'ils sont entretenus;
- font partie intégrante de l'histoire et de l'identité du territoire;
- séquestrent le carbone et jouent un rôle de tampon en cas de submersion marine ou d'inondation, dans le contexte de changements climatiques;
- sont soumis à de nombreuses pressions qui les fragilisent : érosion, submersion, urbanisation, flux touristiques...



## Le projet en chiffres

180 000 habitants  
67 communes  
7 intercommunalités  
1 300 km<sup>2</sup>  
56% d'espaces agricoles  
49% d'espaces préservés

## Pour promouvoir un modèle de développement plus vertueux

À travers ce projet, le territoire s'est fixé quatre grands objectifs :

- l'adaptation au changement climatique;
- l'optimisation de la gestion de l'eau;
- la valorisation de filières d'excellence;
- la structuration d'un modèle de tourisme durable.

Le futur Parc pourrait par exemple :

- réaliser des atlas de la biodiversité communale;
- mettre en œuvre une stratégie de soutien à l'élevage : circuits courts, labellisation de la viande...;
- organiser des événements et proposer des animations pédagogiques...;
- réaliser un inventaire du « petit » patrimoine rural bâti et organiser des chantiers participatifs de restauration...

## Un label d'excellence

Le classement en Parc naturel régional permettrait en outre de donner une reconnaissance et une visibilité nationales à des zones humides d'exception.

De l'idée au projet de Parc...

2016

Lancement de la réflexion par les intercommunalités de Royan, Rochefort et Marennes.



2018 à 2021

Étude d'opportunité confirmant l'intérêt d'un PNR.



2023

Avis favorable de la Région Nouvelle-Aquitaine.

2024

Autorisation de l'État à lancer la création du PNR.

2026

## Et maintenant

Création du syndicat mixte de préfiguration

Concertation et élaboration de la charte

Enquête publique

Adhésion des collectivités à la charte

Validation par la Région

Création du PNR



Les avis du Conseil national de la protection de la nature et de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, sont sollicités à diverses étapes de la procédure.